



Santé

Prévenir, accompagner et soigner pour un service public de qualité.



QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Soins à la personne et à la famille - Prévention - Protection maternelle et infantile - Santé/environnement - Médecine professionnelle - Promotion de la santé

Ce domaine d'activité permet d'être en contact avec des publics divers et d'avoir des missions allant du soin aux personnes, notamment en établissement pour personnes âgées, à la mise en oeuvre de projets locaux de santé.

QUELS MÉTIERS ?

- ⌚ Aide-soignant
- ⌚ Rééducateur
- ⌚ Masseur-kinésithérapeute
- ⌚ Ergothérapeute
- ⌚ Psychologue
- ⌚ Puériculteur
- ⌚ Infirmier
- ⌚ Directeur de laboratoire
- ⌚ Technicien sanitaire
- ⌚ Médecin du travail...



OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), haltes-garderies, crèches

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines, les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements, la région

Les centres de gestion (CDG)

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le vieillissement de la population, l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées et l'évolution de la demande sociale nécessitent une prise en charge de proximité.

Les collectivités font face à un besoin constant de recrutement de professionnels soignants.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

